

## **Les collectivités locales victimes du repli de la Direction générale des finances publiques**

Les collectivités locales sont en lien permanent avec les services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) dans le cadre de la gestion et de la tenue de leurs comptes.

Avec près de 37000 communes, auxquelles il faut ajouter les autres niveaux de collectivités territoriales (intercommunalités, départements, régions) et d'autres structures publiques (hôpitaux par exemple), les services de la DGFIP (en particulier les trésoreries de proximité) jouent un rôle crucial dans la tenue des comptes publics (recouvrement des recettes locales, tenue des comptes...). Ceux-ci sont au reste fortement impactés par l'évolution des besoins de la population, l'évolution de leurs compétences, la crise et la baisse des dotations de l'État.

Un constat s'impose toutefois : l'action publique est fragilisée, à tel point qu'on peut s'interroger sur la capacité de l'action publique à faire face à ces enjeux et à assurer son rôle efficacement.

En effet, pour assurer une gestion publique de qualité et digne de ce nom au service de l'intérêt général et de la population, encore faut-il en avoir les moyens. Or ceux-ci font cruellement défaut. Depuis 2002, la DGFIP a en effet perdu 30000 emplois. Dans le même temps, le nombre d'implantations locales a été fortement réduit : on dénombrait 4200 trésoreries de proximité en 1998, 4000 au début des années 2000 et moins de 2600 aujourd'hui. Or, les trésoreries de proximité étaient l'un des rares services publics qui assuraient une présence sur l'ensemble du territoire. Cela n'est plus le cas... Pour la Bourgogne, ce sont 6 trésoreries qui seront supprimées dans la Nièvre au 1er janvier 2016, 3 trésoreries dans l'Yonne et 1 trésorerie pour l'instant en Saône et Loire sur la commune de Verdun sur le Doubs. Pour les autres structures de la DGFIP, ne vous inquiétez pas, elles ne seront pas épargnées.

Pour les élus, cet éloignement est fortement préjudiciable, particulièrement pour les élus des petites et moyennes communes.

Pour la population, il en va de même, en particulier pour une partie de la population fragilisée par la crise qui rencontre des difficultés dans le paiement de certains frais (cantine scolaire par exemple).

Les choix budgétaires de la période et ceux qui sont annoncés n'augurent rien de bon, au contraire : le mouvement de suppressions d'emplois et de fermeture de trésoreries se confirme. La désertification du milieu rural s'en trouve accélérée, et avec elle le repli de l'action publique.

Pour le syndicat national Solidaires Finances Publiques, ce mouvement, révélateur de la dégradation de l'action publique, alimente le cercle infernal de la dégradation de la gestion publique d'une part, et de la fracture entre la population et l'action publique d'autre part, au risque d'alimenter le mécontentement et le « ras-le-bol » social. D'autres choix sont donc nécessaires : préserver le maillage territorial et le renforcer en effectifs est une nécessité. Plus qu'un enjeu pour la gestion publique, c'est également un enjeu citoyen.